

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/DS322/14
12 janvier 2007

(07-0133)

Original: anglais

ÉTATS-UNIS – MESURES RELATIVES À LA RÉDUCTION À ZÉRO ET AUX RÉEXAMENS À L'EXTINCTION

Communication de l'Organe d'appel

La communication ci-après, datée du 9 janvier 2007 et adressée par M. Giorgio Sacerdoti, Président de l'Organe d'appel, au Président de l'Organe de règlement des différends, est distribuée conformément à l'article 17:5 du *Mémoire d'accord sur les règles et procédures régissant le règlement des différends*.

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport de l'Organe d'appel sur l'affaire *États-Unis – Mesures relatives à la réduction à zéro et aux réexamens à l'extinction*, WT/DS322/AB/R. Ce rapport sera distribué aujourd'hui à 16 heures aux Membres de l'Organisation mondiale du commerce, conformément au paragraphe 5 de l'article 17 du *Mémoire d'accord sur les règles et procédures régissant le règlement des différends*. Ce document est confidentiel jusqu'à sa distribution. Les trois membres de l'Organe d'appel qui ont siégé pour cet appel étaient moi-même en qualité de Président de la section, et M. Georges Abi-Saab et M. A.V. Ganesan en qualité de membres.
